

FLORILEGE BUDGET PRIMITIF 2022

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

A) INVESTISSEMENT

⇒ **DEPENSES = 14 231 €**

Elles sont essentiellement constituées par :

- les remboursements de cautions auprès des résidents : 3 500 €.
- L'achat d'un BIP appel malade, d'un téléphone sans fil, d'un changement du logiciel de facturation, d'un fauteuil de bureau pour un montant total de : 8 990 €.
- La réserve d'équilibre 1 741 €.

⇒ **RECETTES = 14 231 €**

Elles se résument aux dotations annuelles aux amortissements (6 247 €), aux cautions reçues (3 500 €), à la provision liée à la dette d'un résident (2 000 €) et au remboursement du F.C.T.V.A. (2 484 €).

B) FONCTIONNEMENT

⇒ **DEPENSES = 498 734 €**, soit + 6,03 % par rapport au budget primitif 2021.

Elles se caractérisent :

- par une forte augmentation des frais liés au personnel (rémunérations et charges directes et indirectes afférentes : + 26 137,57 € soit + 8,58 %).
- Par une augmentation des immobilisations soit 6 247 € au BP 2022 (contre 5 737,36 € au BP 2021).
- Par la fin du versement des honoraires au prestataire NEOPTIM (échéance 2021 pour un montant de 25 680,14 €)
- Par la provision liée à la dette d'un résident (2 000 €).

⇒ **RECETTES = 498 734 €**

Elles sont pour l'essentiel alimentées par :

- L'augmentation de la participation des résidents et donc du prix de journée à 62.40 € avec 7 260 jours d'occupation, soit une recette de 453 024 €.
- Les produits de la chambre d'hôte (20 000 €).
- Le produit des repas extérieurs, soit 12 300 €.
- Divers remboursements sur rémunérations et produits de gestion courante (12 420 €).
- Une subvention de la Ville versée par l'intermédiaire du C.C.A.S. correspondant aux heures syndicales effectuées par un agent (990 €).

Le nombre de journées d'occupation a été calculé en tenant compte à la fois de jours d'absences des résidents pour convenances personnelles (application d'un abattement conformément au contrat de séjour) et de la nécessité de disposer d'un temps de vacance pour deux studios afin de procéder à des travaux de remise en état.
